Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 72 (2000)

Heft: 3

Artikel: Développement durable et aménagement du territoire : Genève Sud Durable

Autor: Kaufmann, Vincent

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-129794

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

développement durable et aménagement du territoire
GENEVE SUD DURABLE

Genève Sud Durable, c'est l'histoire d'une tentative d'application des trois piliers du développement durable, soit la citoyenneté participative, l'économie solidaire et le respect de l'environnement à l'aménagement du territoire de six communes genevoises.

L'initiative, qui revient à trois femmes, remonte à 1996 et concerne la portion du territoire genevois comprise entre l'Arve, l'Aire et la frontière française . Elle fait suite au constat que de nombreux projets d'infrastructures et d'équipements ont vu le jour dans la région de Genève Sud que cette abondance ne va pas se tarir de si tôt au vu des nombreux projets prévus dans cette région et qu'elle se caractérise par l'absence de vision globale. Dans ce foisonnement de projets et de réalisations, mentionnons le prolongement de la ligne de tram 13 et la couverture de l'avenue des communes réunies aux Palettes, le contournement autoroutier de Plan-les-Ouates ; un projet de voie rapide entre Veyrier et Plan-les-Ouates dite « Voie Cottier », un projet de stade à la Praille, le projet de nouvelle ligne ferroviaire entre Genève et la Haute-Savoie, un projet d'hypermarché dans la jonction autoroutière de Perly.
Nous avons à faire à une juxtaposition de projets dont certains poursuivent des objectifs contradictoires. Relevons par exemple la volonté affirmée par les pouvoirs publics de susciter un usage accru des transports publics et les projets de nouvelles infrastructures routières suburbaines telles que la Voie Cottier, ou la volonté de promouvoir un centre-ville vivant et le projet d'un centre commercial dans une jonction autoroutière, déconnectée du réseau des transports publics. L'idée à la base de Genève Sud Durable est que pour ne pas se retrouver sur le banc des opposants, il faut développer des contre-propositions.

UNE MISE EN PRATIQUE DE LA CITOYENNETE PARTICIPATIVE

Les trois initiatrices du projet réunissent une dizaine de personne autour de ces constats. Le groupe est composé de représentants d'associations locales de Genève-Sud, du WWF, des Socialistes et des Verts et de professionnels du territoire et de l'urbain (au chapitre desquels se trouvait votre serviteur). Le groupe mandate un bureau d'urbanisme de la place pour synthétiser et mettre en forme le contenu des réunions de travail. La démarche, stimulante et parfois conflictuelle, consiste d'abord à se forger une vision commune et à la traduire en propositions. L'apprentissage du travail entre milieux associatifs, politiques et professionnels suscite des controverses, mais le débat d'idée et la reconnaissance mutuelle des compétences débouchera finalement sur un rapport, intitulé « Genève Sud Durable - Principes du développement durable appliqués à l'aménagement du territoire - propositions concrètes pour la région suburbaine du sud de Genève » présenté en conférence de presse en novembre 1997.

DU DIAGNOSTIC AUX PROPOSITIONS

Le diagnostic du territoire de Genève Sud montre que l'urbanisation de cette zone est fortement déséquilibrée. En particulier, on notera une absence de mixité fonctionnelle et une absence de mixité sociale. Concernant ce dernier aspect, relevons en particulier la dégradation du climat social dans certains quartiers. Ce diagnostic a également mis en évidence que l'absence de vision globale dans l'aménagement de la région de Genève Sud découle de l'absence de véritable intercommunalité. Il a enfin mis en relief l'existence d'un lieu à très forte potentialité de développement : la zone comprise entre le Bachet de Pesay et l'emplacement du futur Stade de La Praille. Ce lieu jouit d'une très bonne accessibilité grâce à la convergence de l'autoroute de contournement, de la ceinture intermédiaire et du réseau de tramway. Assez convoité, il constitue une centralité en devenir.
Suite à ce diagnostic, l'étude préconise un certain nombre de principes d'interventions et d'actions :
· rééquilibrer l'urbanisation dans les quartiers afin de retrouver une mixité sociale. Pour atteindre cet objectif, elle propose de dédensifier les secteurs fortement urbanisés, de geler la zone de développement sur ces territoires et de densifier des quartiers de villas par de l'habitat groupé coopératif notamment ;

· favoriser une meilleure mixité fonctionnelle, afin que les quartiers d'habitation de la région de Genève Sud ne soient pas une banlieue dortoir. L'étude préconise le développement du commerce de proximité et d'activités artisanales, la disposition de locaux pour les habitants, l'équipement des quartiers en lieux de rencontre tels que des cafés restaurants, un urbanisme de proximité favorisant les déplacements à pied ;

· articuler la localisation des futures zones de logement, d'em-

plois, de commerces et de services aux infrastructures de transports publics pour favoriser l'utilisation d'autres moyens de transports que l'automobile et éviter d'avoir à construire de nouvelles routes ;

· développer une conception globale de l'aménagement du territoire à l'échelle du territoire de Genève Sud. Cet objectif nécessite une approche intercommunale des questions d'aménagement du territoire qui pourrait faire l'objet d'une loi ;

· penser le pôle Bachet de Pesay - La Praille comme une vaste interface de transport et une centralité urbaine. Ce lieu, appelé Gare de Genève Sud, dans l'étude, deviendrait un véritable lieu d'activités commerciales et un noeud de transports publics pensé comme un tout cohérent. Pour atteindre cet objectif, l'étude Genève Sud Durable propose un concours d'aménagement de l'ensemble du périmètre, intégrant aussi bien les aspects transports que les aspects équipements.
Le rapport a été présenté à de nombreuses reprises devant des auditoires aussi divers que des conseils municipaux, les chefs du service de la direction de l'aménagement du département cantonal de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL), dans le cadre de cours d'université ou en débat public. Il débouchera sur une motion déposée au Grand Conseil genevois en 1998.

QUEL BILAN ?
Dresser un bilan d'une telle expérience en termes opérationnels n'est pas chose aisée, car les idées développées dans le cadre de Genève Sud Durable, dans l'air du temps, ont rapidement été appropriées et utilisées par d'autres acteurs. Trois enseignements peuvent cependant être tirés de l'ensemble de la démarche, du travail en groupe aux réactions que le rapport a suscité :

L'expérience de citoyenneté participative de Genève Sud Durable a révélé la richesse d'une telle démarche, notamment en ce qui concerne la collaboration entre habitants, représentants d'associations, membres de partis politiques et professionnels du territoire. Si, au départ, les préjugés des uns sur les autres étaient légions, nous avons assisté à une reconnaissance mutuelle progressive au cours de l'élaboration du projet, au terme de laquelle les compétences de chacun étaient reconnues. En particulier, les professionnels ont peu à peu admis la légitimité des associations et des partis politiques comme acteurs de l'aménagement ayant des compétences spécifiques à intégrer. Mieux, une émulation est ressortie de cette collaboration, qui a finalement permis d'accroître la force de proposition du groupe.
Il est ressorti de l'ensemble de la démarche que la notion de développement durable comprend des contradictions dans son énonciation même. La citoyenneté participative ne va pas forcément de pair avec le respect de l'environnement et encore moins avec l'économie solidaire. La réaction des élus de Troinex est par exemple tout à fait symptomatique de cet état de fait. Devant la présentation du volet de l'étude relatif à la mixité sociale qui prévoit pour Troinex l'implantation de coopératives d'habitat groupé, la réaction a été un niet clair : à Troinex on n'a pas de pauvres et on ne souhaite pas en avoir, nous a-t-on expliqué. De même lors du débat public de présentation de l'étude, l'intérêt de la salle s'est très vite focalisé sur la seule réalisation de la Voie Cottier.

L'expérience de Genève Sud Durable a en outre mis en évidence que le développement durable appliqué à l'aménagement du territoire implique des mesures volontaristes et des réformes institutionnelles. Il faudrait pour cela que l'aménagement du territoire fasse partie des priorités politiques, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui à Genève. Les objectifs sociaux, environnementaux et économiques de l'aménagement du territoire ne sont pas clairement énoncés, ou lorsqu'ils le sont, soit les moyens manquent pour les atteindre, soit ces moyens sont en porte-à-faux par rapport au but à atteindre.

Au final, si l'expérience de Genève Sud Durable a été très riche, sur le plan humain notamment, elle a aussi montré que le développement durable est encore une notion valise qui ne demande qu'à être précisée.

Vincent Kaufmann

Pénélope par Arom
Résumé: la longue attente

Tant mieux, tout le monde s'amuse

bientôt, je n'en peux plus

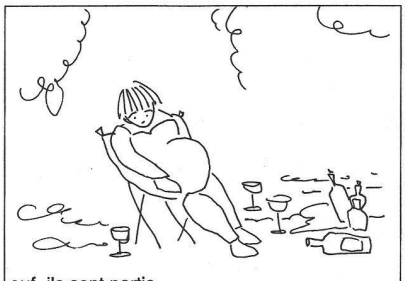
ouf, ils sont partis